

**RÉUNION DU 14 MARS 2018 - 09 h 30**

**Présences :**

Rachelle Croteau, administratrice (poste n° 1)  
Guy Goupil, administrateur (poste n° 2)  
Roger Paquet, administrateur (poste n° 3)  
Mario Gosselin, secrétaire-trésorier (poste n° 4)  
Jean-Paul Marcoux, président (poste n° 5)  
formant quorum sous la présidence de Jean-Paul Marcoux.

Clémence Nadeau, membre nommée d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand et  
Denise Grenier, secrétaire en appui au CDPE, assistent à la réunion sans droit de vote.

**Absence motivée :**

Yves Charlesbois, maire de la municipalité de Saint-Ferdinand  
Ginette Labrie Mercier, vice-présidente (poste n° 6)  
Mario Faucher, administrateur (poste n° 7)

**1 Ouverture de la réunion, lecture et adoption de l'ordre du jour**

La réunion est ouverte à 9 h 35 par le président, Jean-Paul Marcoux.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 21 février 2018
3. Correspondance
4. Paiement de factures
5. Programme *AccèsLogis Québec*
6. Nouvelle demande d'aide financière en vertu de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*
7. Paiement de l'aide financière en vertu de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*
8. Suivi - Amendement à la politique du CDPE *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel- Volet 4*
9. Bandeau publicitaire dans la brochure de l'Association du lac William
10. Date de la prochaine rencontre
11. Affaires diverses
12. Fermeture de la session

2018-18 Sur proposition de Rachelle Croteau  
Appuyée de Guy Goupil  
Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

**2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 21 février 2018.**

2018-19 Sur proposition de Roger Paquet  
Appuyée de Guy Goupil

Que l'on adopte le procès-verbal de la session du 21 février 2018.

**Adopté à l'unanimité.**

### 3. Correspondance

Le CDPE a reçu un message du ministère du Revenu, à l'effet que la nomination de Denise Grenier comme responsable des services électroniques n'avait pas été faite correctement et des documents nous ont été envoyés, ont été dûment complétés, signés et retournés au ministère du Revenu. Le tout devrait être rétabli selon les critères du ministère.

La correspondance reçue sera traitée lors de points spécifiques de l'ordre du jour s'y rattachant.

### 4. Paiement de factures

2018-20 Sur proposition de Mario Gosselin  
Appuyée de Rachelle Croteau  
Que le CDPE entérine et autorise le paiement des factures suivantes:

- facture n° 2018-03 de Denise Grenier pour ses honoraires de secrétariat pour la préparation et le suivi de la session 14 mars 2018, pour un montant de 500\$;
- remboursement de frais de déplacement à Thetford Mines, pour Carole Comtois dans le dossier Villa Versant du Lac, au montant de 20,70\$.

Le total des factures et des dépenses est **de 520.70 \$**.

Denise Grenier nous informe du solde apparaissant au Relevé de compte du 28 février 2018 soit 66 939.74 \$. Elle précise qu'un chèque était en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPE et qu'un l'était dans le dossier Éoliennes de l'Érable.

**Adopté à l'unanimité**

### 5. Programme *AccèsLogis Québec*.

Jean-Paul nous donne les derniers développements dans ce dossier.

Puisque le projet Villa Versant du Lac est une entité propre, il y a lieu d'annuler les ententes et contrats passés avant la création du nouvel organisme "Villa Versant du Lac".

2018-21 Sur proposition de Roger Paquet  
Appuyée de Guy Goupil

Que le Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand accepte l'entente d'annulation des contrats mentionnés ci-dessous:

- GRT Beauce Appalaches;
- Lemay-Côté, Architectes inc.;
- SNC Lavallin (représenté par Daniel Lapointe);
- Gagné, Doyle Notaire (représenté par le notaire Jean Gagné);
- Englobe (représenté par Jacques Paré),

Et de mandater MM Jean-Paul Marcoux et Mario Gosselin à signer l'entente d'annulation.

**Adopté à l'unanimité**

Denise Grenier nous informe que du solde du compte à la Caisse Desjardins du Carrefour des Lacs au 28 février 2018, soit 9 562.23 \$.

### 6. Nouvelle demande d'aide financière en vertu de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*

#### V4-2018-1 (Maxime Gingras)

Nous prenons connaissance du Formulaire de demande de subvention daté du 22 janvier 2018, concernant l'acquisition d'une unité de condominium, située au 365 rue Principale, à St-Ferdinand. Selon les informations inscrites sur cette demande, le contrat d'achat de la résidence est daté du 7 avril 2017.

2018-22 Sur proposition de Rachelle Croteau  
Appuyée de Roger Paquet

Que le CDPE informe le propriétaire qu'il accepte la demande de subvention en vertu des dispositions de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*. Cependant, cette demande ne sera honorée qu'après qu'une année entière, soit du 1er janvier au 31 décembre, soit écoulée depuis l'émission du certificat d'évaluation et que les taxes pour l'année complète, soit 2018, auront été payées.

**Adopté à l'unanimité**

**7. Paiement de l'aide financière en vertu de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4***

**V4-2016-14 (Martin Allard)**

La demande de M. Allard ayant été acceptée par résolution le 24 janvier 2017 et le paiement complet des taxes 2017 ayant été confirmé récemment par la municipalité,

2018-23 Sur proposition de Rachelle Croteau  
Appuyée de Mario Gosselin

Que le CDPE autorise le versement de l'aide financière pour la première année de la subvention, pour un montant de 1702.63 \$ soit 35% des taxes municipales générales pour l'année 2017, puisque toutes les exigences de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*, sont respectées.

**Adopté à l'unanimité**

**8. Suivi - amendement à la politique du CDPE *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel- Volet 4***

Suite à l'amendement de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel- Volet 4* concernant la notion de « terrain vacant », adopté par résolution le 21 février 2018, rétroactivement au 1er mars 2016, une demande a été faite à la municipalité pour avoir la liste des permis de construction qui ont été émis depuis cette date.

Une copie de cette liste est remise à chaque membre du comité et tous les dossiers inscrits seront étudiés. Par la suite, les propriétaires qui répondent à tous les critères énoncés dans notre politique recevront une lettre les informant de la situation et leur demandant les documents requis dans notre politique. Un paiement sera effectué à la suite de la réception desdits documents. Voir liste en annexe.

**9. Bandeau publicitaire dans la brochure de l'Association du lac William**

Le CDPE a reçu un courriel de Suzane Chouinard, graphiste, sollicitant une commandite dans le prochain Guide de l'Association du lac William qui sera distribué à compter en juin 2018, au coût de 275 \$. Elle a joint le montage publicitaire de l'année dernière.

2018-24 Sur proposition de Rachelle Croteau  
Appuyée de Roger Paquet

Que le CDPE autorise l'achat d'un bandeau publicitaire au coût de 275\$ qui paraîtra dans l'édition Été 2017 du Guide de l'Association du lac William. Les membres conviennent de conserver le même montage.

**10. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine se tiendra le 18 avril 2018, à 9h30 dans la salle du conseil municipal située au 821, rue Principale à Saint-Ferdinand.

**11. Affaires diverses**

Aucun point n'a été soulevé.

**12. Fermeture de la session**

2018-25 Sur proposition de Guy Goupil

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, que la présente session soit levée à 12h10.

**Adopté à l'unanimité**

---

JEAN-PAUL MARCOUX  
président

---

MARIO GOSSELIN  
secrétaire-trésorier